

SYMATEse

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

POUR UNE CULTURE
ÉTHIQUE FORTE,
DE CONFIANCE,
DE TRANSPARENCE,
DE PARTAGE
ET DE COHÉSION

Juin 2026



LE MOT DE JEAN-PAUL GÉRARDIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SYMATESE

Depuis sa création en 1997, SYMATESE s'est imposée comme un acteur de premier plan dans le domaine la science de la régénération tissulaire. Grâce à une recherche de pointe et à ses plateformes technologiques intégrant les collagènes, les acides hyaluroniques, les silicones et les thermoplastiques, l'entreprise développe des solutions médicales innovantes qui transforment la vie des patients et révolutionnent les pratiques dans une quinzaine de spécialités médicales. Forte de son expertise dans les domaines thérapeutiques, SYMATESE a réalisé des avancées significatives en médecine esthétique.

Chez SYMATESE, la croissance se construit sur l'innovation scientifique propre à créer des partenariats stratégiques avec des entreprises de renom de l'industrie médicale et de la cosmétique, nous offrant ainsi une couverture mondiale. Nous commercialisons aussi nos propres produits sous nos marques, auprès des professionnels de santé grâce à un réseau de vente dédié. Aujourd'hui, plus de 25 millions de patients à travers le monde bénéficient chaque année de nos technologies.

Cette réussite s'appuie avant tout sur l'ensemble des collaborateurs de SYMATESE ; des femmes et des hommes engagés, animés par des valeurs fortes et partagées : l'esprit d'équipe, l'éthique, la créativité, l'agilité, l'écoute et la culture du résultat. Ces valeurs constituent le socle de notre mission et guident nos actions au quotidien.

Consciente des enjeux actuels et futurs, SYMATESE poursuit son engagement dans l'intégration structurée des solutions et des actions de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au cœur de son expertise scientifique et technologique. Cette démarche s'inscrit naturellement dans le projet de SYMATESE : créer de la valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes et bâtir l'avenir.

SYMATESE

NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Elle est axée autour de 4 engagements majeurs :

- 1) Réduire l'impact environnemental de nos activités, une priorité.
- 2) S'orienter vers une utilisation durable des ressources en limitant nos consommations d'énergie.
- 3) Intégrer la démarche d'écodesign dans le cycle de vie du produit.
- 4) Poursuivre l'adaptation et la modernisation continue de nos bâtiments et de notre Parc Industriel.



RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS, UNE PRIORITÉ

DIMINUER NOTRE EMPREINTE CARBONE

SYMATESE, dans le cadre de sa stratégie RSE a mis en place dès 2022 un bilan carbone au niveau groupe. Chaque entité peut ainsi connaître son empreinte et établir un plan d'action adapté. C'est une étape importante dans notre stratégie RSE, et nous souhaitons également impliquer chacune de nos parties prenantes dans ce projet.

En fonction de notre feuille de route, notamment de nos impératifs réglementaires, nous allons déployer ce plan d'action, en favorisant par exemple dès que nous le pouvons des fournisseurs de proximité, partageant nos valeurs et engagements en termes de développement durable.

RÉDUIRE ET VALORISER NOS DÉCHETS

SYMATESE poursuit ses initiatives de réduction des déchets à la source et cherche à améliorer leur valorisation sur l'ensemble de ses sites. Un groupe de travail sur la valorisation de nos déchets chimiques/ plastiques/ biologiques a étudié plusieurs approches de recyclages de nos matières premières comme le PETG, en partenariat avec notre syndicat de la plasturgie POLYVIA.

La réduction des déchets concerne chaque salarié, que ce soit en production ou au niveau des services supports. Nous avons tous un rôle à jouer dans ce domaine, c'est l'effort de chacun qui fera la différence. C'est pourquoi la sensibilisation est primordiale.

Dans ce cadre, un « manifest » de réduction des déchets a été présenté à l'ensemble des collaborateurs sur la notion des 4 R (Refuser / Réduire / Réutiliser / Recycler) afin que chaque collaborateur agisse à son niveau sur les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face.

Ce « manifest », a également été intégré dans le livret d'accueil de tout nouveau collaborateur afin de sensibiliser les nouveaux arrivants à notre politique environnementale.

AMÉLIORER NOTRE POLITIQUE DE DÉPLACEMENT

Un plan de Mobilité durable est en cours de réflexion, afin de favoriser au maximum et dès que cela est possible les transports doux ainsi qu'une sensibilisation auprès des salariés.

Le covoiturage est encouragé et nous réfléchissons à d'autres pistes pour promouvoir tous ces modes doux. Par ailleurs lors du rachat de notre nouveau site à Vourles, nous avons pris en compte la possibilité d'avoir un accès par voie cyclable de la gare jusqu'au site.

Dans le cadre de notre politique RH, un accord télétravail a été mis en place. Il permet de limiter les trajets domicile -lieu de travail. L'utilisation d'outils de réunions à distance et l'équipement des salles de réunions permet de réduire les déplacements professionnels et limiter tout voyage non prioritaire.

Concernant la flotte de notre parc automobile, il est prévu en fin de contrat de remplacer toute voiture de fonction diesel par une voiture électrique, essence ou hybride.



S'ORIENTER VERS UNE UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES EN LIMITANT NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE, UNE ÉTAPE INDISPENSABLE

Le recours à des experts est nécessaire pour avoir une vision exhaustive et chiffrée de nos différents postes de consommation d'énergie et surtout des améliorations possibles ainsi que leur coût. SYMATESE a entamé en 2022 une démarche d'audits énergétiques en commençant par ses principaux sites de production.

Les préconisations des consultants sont suivies autant que possible et le plan d'action pluriannuel est adapté en permanence en fonction des évolutions de production, de technologies et de la connaissance plus précise des consommations de chaque installation.

La mise en place de sous-compteurs par exemple, nous permet de suivre la consommation énergétique de manière plus précise, d'identifier les équipements énergivores, et d'appliquer une action corrective.

LA SENSIBILISATION DES SALARIÉS, UN RELAI NÉCESSAIRE

Une sensibilisation auprès de nos collaborateurs est réalisée dans le but de réduire notre consommations (eau, éclairage, chauffage, climatisation).

Un rapport de suivi des consommations énergétique est établi chaque trimestre. Il est affiché et envoyé par chaque directeur de filiale à l'ensemble de nos salariés afin de les impliquer et qu'ils contribuent à notre objectif de réduction de nos consommations énergétiques.



INTÉGRER LA DÉMARCHE D'ÉCOCONCEPTION DANS LE CYCLE DE VIE DU PRODUIT

En tant qu'entreprise industrielle, la notion d'écoconception de nos produits prend tout son sens. C'est pourquoi SYMATESE s'engage à intégrer des critères environnementaux à la genèse de tout projet R&D et à revisiter les spécifications de certains produits existants dans la mesure du possible.

Dans ce contexte, L'entreprise s'engage à :

- Former les départements intervenants de façon directe sur le cycle de vie du produit à la notion d'écoconception et d'économie circulaire.
- Chercher les possibilités d'amélioration sur les emballages secondaires et tertiaires sur les produits existants.
- Revoir nos processus de R&D et de validation des changements afin d'y intégrer la dimension d'écoconception



POURSUIVRE L'ADAPTATION ET LA MODERNISATION CONTINUE DE NOS BÂTIMENTS ET DE NOTRE PARC INDUSTRIEL.

Dans le cadre de notre développement, de nouvelles lignes de production vont être implantées et nos moyens de production et nos bâtiments sont progressivement modernisés, améliorés ou renouvelés. Lors des ces investissements, nous prenons en compte les consommations d'énergies des équipements afin de chercher à les minimiser.

Plus globalement, à travers cette politique, nous voulons que chaque département intègre les considérations environnementales dans les opérations quotidiennes et les processus décisionnels de SYMATESE et s'assure de la conformité des lois et réglementations en vigueur aussi bien en interne qu'au niveau de nos parties prenantes externes.

Il est important en tant qu'industriel dans le secteur de la santé, mettant sur le marché des dispositifs médicaux, de participer au développement d'une politique environnementale saine et durable.